

Saint Géraud de Corps

DANS CE NUMÉRO :

L'Edito	Page 2
Les évènements	Page 4
La vie citoyenne	Page 6
La vie économique	Page 10
La vie associative	Page 12
Sports et loisirs	Page 16
La vie culturelle	Page 20
La vie sociale	Page 24
Les festivités	Page 26
La vie intercommunale	Page 30
Commémorations	Page 34
Rétrospective	Page 38
L'heure et le Temps	Page 42
Fêtes de Noël	Page 46
L'Etat-civil	Page 48
Les vœux	Page 50

L'écho de Geraldus

BULLETIN MUNICIPAL
ANNEE 2025
EDITION JANVIER 2026



Un florilège des couvertures de
nos anciens numéros



L'édito du maire



**Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
chers administrés,**

A travers ce numéro du GÉRALDUS, vous trouverez une rétrospective complète des évènements majeurs qui ont marqué la commune en 2025.

Je tiens particulièrement à remercier Michèle BONNIN pour la rédaction de ce numéro.

Je remercie également tous les bénévoles des différentes associations, ainsi que toutes celles et ceux qui œuvrent pour aider notre village, pour le faire rayonner et pour que le bien vivre ensemble à Saint Géraud soit encore plus beau et plus fort.

Quelques-uns d'entre vous ne sont pas encore raccordés à la fibre. Je vous invite à le faire rapidement car en janvier 2028 le réseau de cuivre va disparaître ce qui signifie que ceux qui n'auraient pas d'abonnement fibre n'auraient plus de téléphone fixe. La municipalité se tient à votre disposition pour vous aider dans la démarche.

... / ...

Le mot du

Maire

Ce 28 février à 10h30 vous êtes invités à la mise en service du composteur collectif de biodéchets. Cette démarche vise à réduire la quantité de déchets des sacs noirs. Des animatrices du SMD3 seront là pour donner toutes les explications nécessaires quant au fonctionnement de ce composteur et ce que l'on peut mettre ou pas dedans.

Venez nombreux, cette mise en service se terminera par un moment de convivialité à la salle des associations. Cette démarche ne vous empêche pas d'avoir des poules à la maison qui sont grandes consommatrices de déchets et qui pondent de très beaux et bons œufs.

L'année 2026 sera marquée par le renouvellement de l'équipe municipale à l'occasion des élections des 15 et 22 mars. C'est un moment démocratique important.

Deux de nos conseillers n'ont pas souhaité prolonger leur mandat. Il s'agit de Guy VERHAEGHE et de Michèle BONNIN. Je tiens à travers cet édito à leur exprimer toute ma gratitude et mes remerciements les plus sincères pour le travail qu'ils ont accompli pendant 25 ans pour Guy et 18 ans pour Michèle.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants de 2025 et à la petite **Alba** qui vient de regagner le foyer familial.

Je vous souhaite une belle année 2026, de santé, de réussite et beaucoup de bonheur.

Au plaisir de vous retrouver.

Je reste à votre écoute et à votre disposition.

Cordialement.

Le Maire, Thierry BOIDÉ

*Mes coordonnées:
Tél : 06.07.94.26.43
Email : boide.greard@wanadoo.fr*

Quelques évènements marquants de l'année

Inauguration d'une principauté éphémère

Mardi 1er avril, la population de la commune et les maires des communes voisines avaient été conviés par **Thierry BOIDÉ** à l'inauguration de la principauté de Saint Géraud de Corps. Son Altesse Sérénissime le Prince Albert de Monaco, dont la venue était annoncée, n'a malheureusement pas pu être présent. L'assemblée, amusée, a écouté le Prince Thierry de Saint Géraud lire la lettre du Prince Albert s'excusant de ne pouvoir honorer avec la Princesse Charlène l'invitation mais annonçant une visite prochaine. A 18h30, revêtu de sa tenue d'apparat et coiffé de sa couronne, le Prince Thierry a officialisé la création de la principauté de Saint Géraud de Corps avec pour conséquences l'instauration de péages et d'un régime fiscal particulier.

Avant d'inviter l'assemblée aux agapes préparées sous la Halle, le Prince Thierry a souhaité à tous un **BON 1er AVRIL, car OUI, c'était un POISSON d'AVRIL!**



Les
Evènements

Manifeste pour la chasse

Samedi 17 mai, en réponse à l'appel à la mobilisation lancé par la Fédération Nationale des Chasseurs et soutenu par Thierry BOIDÉ, un rassemblement, accompagné par la municipalité, a eu lieu devant la mairie pour présenter le Manifeste pour la Chasse, avec 11 propositions essentielles pour l'avenir de la chasse.



La doyenne de la commune a soufflé ses 90 bougies

C'est au P'tit Bonheur le **16 avril** que Thierry BOIDÉ et son conseil municipal avaient convié, autour d'un somptueux buffet préparé par Patricia, **Simone SOUCHAL** entourée de ses amis et de sa famille, dont son fils Patrice.

Simone SOUCHAL a franchi le cap des 90 ans. Figure emblématique de la commune, Simone, née le 16 avril 1935 à Monfaucon, village voisin, a rejoint la commune de Saint Géraud dans les années 60 avec son mari Guy, qu'elle a épousé le 25 janvier 1958.

Simone a longtemps tenu, aidée de sa famille, un commerce situé à l'endroit de son domicile actuel : bar-épicerie, poste d'essence, dépôt de bouteilles de gaz. Simone a arrêté l'épicerie en 1980 et les autres activités en 1990.

Toujours autonome et dynamique, Simone est appréciée de tous par sa gentillesse et sa discrétion. Couverte de fleurs et de cadeaux, Simone a été très émue par cette cérémonie .



Portes ouvertes à l'espace intergénérationnel



Le **7 juin** les équipes de France 3 Régions étaient présentes pour les portes ouvertes organisées à l'espace intergénérationnel aménagé dans les anciennes écoles. Une foule importante pour célébrer toutes les installations réalisées au profit des habitants de la commune dont ils peuvent bénéficier pour un tarif modique de 10€ par mois ou 100€ par an. La matinée s'est achevée par un apéritif sous la halle.



La vie

Citoyenne ...

Les élections municipales

Les **15 et 22 mars 2026**, auront lieu les élections municipales.

Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et deux adjoints.

Une loi du 21 mai 2025 a modifié les règles de l'élection municipale pour les communes de moins de 1000 habitants, dont notre commune de **SAINT GERAUD DE CORPS**.

Hier, il y avait un scrutin majoritaire plurinominal.

Désormais, c'est le **scrutin de liste paritaire proportionnel à deux tours - liste bloquée** (jusqu'à présent applicable aux communes de 1000 habitants et plus) qui s'applique à toutes les communes.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une liste **non modifiable** de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer ni en modifier l'ordre. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé. Vous devrez voter pour la liste entière sans y apporter aucune modification.**

Attention : Si la liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- **La liste de candidats respectera la parité**, avec une **alternance** de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.



La gestion des déchets



Déchèterie mobile. En mars, avril et juin 2025, vous avez été nombreux à utiliser les services de la déchèterie mobile installée sur la place de l'église.

Pour l'instant il n'est pas prévu de nouveau déplacement de cette déchèterie pour 2026.

Composteur collectif. Le composteur collectif de biodéchets, installé sur la commune, à l'orée du bois derrière l'espace poubelles va prochainement être mis en service. L'espace a été grillagé et le composteur sera accessible avec la carte, de couleur blanche, que vous utilisez pour accéder au local poubelles. **Une réunion sera organisée le samedi 28 février à 10h30 pour vous donner toutes instructions pour son utilisation.**



Divers services du SMD3

- Il y aura également sur place des campagnes de **broyage de végétaux**. La communauté de communes s'est dotée d'un broyeur qui sera itinérant et mis à la disposition des communes pour permettre tous les travaux de broyage et éviter les feux sauvages.
- Dispositif en faveur des personnes utilisant des protections pour incontinence à usage unique; pour en bénéficier, vous devez transmettre votre demande comportant vos nom, prénom, numéro d'utilisateur SMD3, adresse, téléphone, mail à :

SMD3-CS800024-24050 PERIGUEUX CEDEX 9

- Les équipes du SMD3 lavent les bornes, en vérifient le bon fonctionnement et débarrassent les déchets abandonnés.
- Pour mieux comprendre le grand enjeu du tri, le SMD3 organise des ateliers, des animations, des visites du centre d'enfouissement et du centre de tri.
- Le service Usagers est votre interlocuteur privilégié pour répondre à toutes vos questions et mettre à jour votre dossier. **Contact : 09 71 00 84 24; www.smd3.fr**

Le compteur d'eau

Le compteur d'eau télérelevé arrive chez vous.

Quels sont les avantages de la télérelève?

- **Votre présence à domicile est inutile**, la relève de votre compteur se faisant à distance. Vous êtes tranquille.
- **Vos factures sont basées sur la consommation réelle**, et non plus estimée. C'est plus juste.
- **Toute consommation anormale est détectée**. En cas de doute de fuite chez vous, vous êtes alerté par SMS, e-mail ou courrier.
- **Vous pouvez suivre sur Internet** votre consommation quotidienne pour mieux la maîtriser et faire des économies.

Comment ça fonctionne?

1. Un agent AGUR installe un module radio sur votre compteur d'eau;
2. Le module radio transmet votre index journalier à un parc de récepteurs situés en point haut isolé (château d'eau, toit d'immeuble...);
3. Les données sont communiquées au système d'information sécurisé pour les besoins du service;
4. Ces informations sont mises à votre disposition chaque jour sur votre espace client **ael.agur.fr** et sur l'application téléchargeable sur Play Store et App Store :

Ma Conso Eau



La fibre

La Dordogne connectée : 100% du territoire fibré

Fin 2025, l'ensemble du territoire de la Dordogne était fibré, soit 240 000 prises installées.

Tous les projets d'aménagement et de développement numérique sur l'ensemble du département de la Dordogne ont été pilotés par le Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN) créé en 2014 sur l'initiative du département de la Dordogne. Il regroupe, autour du département de la Dordogne et de la région Nouvelle Aquitaine, l'ensemble des intercommunalités périgourdines et le SDE 24.

Le président du SMPN est Germinal PEIRO, président du Conseil Départemental. Thierry BOIDÉ en est le vice-président.

Le 10 juin, le dernier PBO (point de branchement optique) a été posé à Saint Sauveur Lalande. Il scelle l'achèvement du déploiement de la fibre sur 100% du territoire.

Cet évènement a été suivi des discours à Saint Géraud de Corps en présence de la préfète Marie AUBERT, du président du Conseil Départemental Germinal PEIRO, de la représentante du Conseil Régional Colette ANGLADE et de nombreux élus.

Le déploiement de la fibre dans les zones rurales n'étant pas rentable pour les entreprises privées, les élus ont opté pour la construction d'un réseau public « une prouesse technique » pour Marie AUBERT, la préfète, qui a souligné les problématiques liées à l'habitat dispersé, aux zones boisées et à un département très étendu.



Au total, cinq groupements d'entreprises ont travaillé sur les chantiers.

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Dordogne a été assuré sur le lot 5 par le groupement d'entreprises composé de Circet dont le mandataire était représenté par Pierre Laplace, Sogetrel, Dubreuilh et Laurière. Ce groupement a su conjuguer expertise technique et engagement local pour offrir un service de qualité au SMPN.

Le lot 5 en chiffres c'est 69 communes concernées, 36 707 logements, 90 ZAPM (Zone Arrière de Point de Mutualisation c'est-à-dire la zone géographique desservie par une même armoire de rue), 100 personnes travaillant au quotidien sur le déploiement de la fibre sur ce secteur. En tout, l'installation de la fibre optique dans les zones rurales de Dordogne c'est plus de 500 millions d'euros, 4 800 km de câbles, 15 000 boîtiers et 250 km de tranchées.

ATTENTION

Si vous n'avez pas encore installé la fibre, il est urgent de le faire. En effet, le démontage des infrastructures en cuivre interviendra pour notre commune en janvier 2028.

La vie Économique

Au P'tit bonheur

Le **P'tit Bonheur**, sous la gérance de **Patricia**, vous a proposé au cours de cette année écoulée:

- Tous les services de bar, restaurant du midi, épicerie, journaux, gaz, dépôt de pain, point poste...
- Des repas à thème : Sardinade; Méchoui; Cassoulet; Omelette à l'aillet; Rôti de bœuf à la braise; Moules-frites. L'année 2025 a été clôturée le mardi 30 décembre par un repas de fêtes.
- Le vendredi soir : **Pizzas**
- Le dimanche matin : **des huîtres, des crêpes**

L'année **2026** a bien démarré par un déjeuner spectacle le **samedi 10 janvier** où une troupe de café-théâtre « **Les Acteurs Pourpres** » composée de Dan, Viviane D, Abrazo, Kaylee et Coquelicot est venue présenter des sketches plein d'humour, intermèdes pour ponctuer un repas préparé par le P'tit Bonheur. Joyeuse ambiance!



Des animations vous seront proposées tout au long de l'année : repas **Saint Valentin** le **samedi 14 février**; **Méchoui en avril**; **Moules-frites** pour le marché nocturne et la fête du 15 août... Et bien d'autres encore!

Patricia vous invite à venir la voir afin de contribuer à faire vivre ce lieu unique où il est si agréable de se retrouver autour d'un verre ou d'un café pour échanger dans la bonne humeur !

Le P'tit Bonheur est ouvert tous les jours, sauf le lundi:

Les mardi, mercredi, jeudi et samedi: de 9h à 14h30

Le vendredi : de 9h à 14h30 et de 17h à 21h30

Le dimanche: de 9h à 12h



LITERIE D'AQUITAINE

BIEN DANS MON LIT - BIEN DANS MA LITERIE PÉRIGOURDINE

Zoom sur une activité qui n'est pas située sur la commune mais dont le gérant est domicilié à Saint Géraud, au lotissement de Chavagnac

La **Literie d'Aquitaine** dont l'usine se trouve à Montpon-Ménéstérol est gérée par **Damien DASQUE**, domicilié dans notre commune au lieudit Chavagnac. Cette entreprise se situe dans la zone industrielle de Véry, dans un grand entrepôt de fabrication de 3 500 m² et un espace de 500m² dédié dans une première partie aux bureaux & showroom. Elle propose des matelas (à mémoire de forme, en mousse, à ressorts ensachés, en latex...) et des sommiers (tapissiers, électriques...) qui sont fabriqués à la demande dans les ateliers. Elle propose aussi des accessoires de literie: linge de lit, oreillers, sur-matelas, dossierets, pieds de lit... Les literies sont entièrement personnalisées à partir de plus de 200 références. Chaque jour, l'entreprise sort de son atelier de fabrication entre 10 et 40 matelas, sans compter les sommiers.

A Montpon depuis 1946, d'abord au centre ville, cette entreprise compte 14 employés, formés sur place et a un chiffre d'affaires annuel de 1,5 millions d'euros.

D'abord travaillant en majorité pour des revendeurs tels que les magasins de meubles, l'entreprise se tourne également vers l'hôtellerie et s'ouvre de plus en plus aux particuliers dont les commandes représentent aujourd'hui 30% des ventes.

Deux magasins ont été ouverts à Boulazac, centre commercial du Périgord blanc, en 2017 et à Creysse dans la zone de Roque en mars 2024.

On peut trouver dans ces magasins des matelas de moyenne gamme mais aussi du haut de gamme à des prix de 20 à 30 % inférieurs à ceux du marché soit de 150 à 2 000 €.

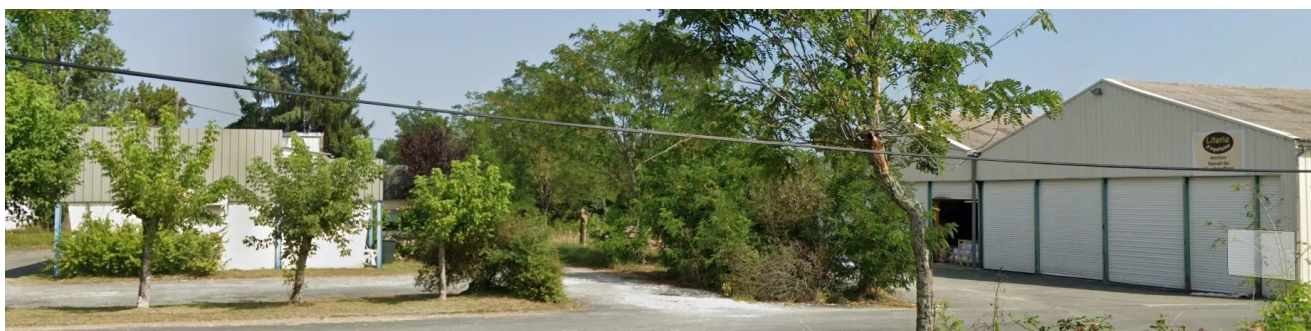
Tous les renseignements sont disponibles sur le site: <https://www.aquitaine-literie.com>



L'usine de fabrication



Le showroom



Le site de Montpon

La vie

Associative...

Le comité rural

Chers amis,

Je renouvelle mes remerciements à tous les bénévoles pour leur participation aux manifestations. C'est toujours un plaisir de se retrouver et de partager d'agréables moments.

Pour notre fête du 15 août et malgré les fortes chaleurs, la course pédestre a pu avoir lieu avec toujours plus de participants. Même pour le concours de pétanque, les joueurs n'ont pas hésité à se déplacer. En revanche, à cause de la chaleur, faible fréquentation pour le parcours de cirque destiné aux enfants.

Merci à tous les participants pour la marche organisée pour Octobre Rose. Les dons ont été reversés à la recherche contre le cancer du sein.

La journée du téléthon, nous a permis de remettre à l'AFM la somme de 2 200.00€. Ce fût une belle journée, en toute convivialité.

Pour Noël, les bénévoles ont magnifiquement décoré le bourg et la salle des fêtes. A la tombée de la nuit tout le monde a pu s'émerveiller devant les décorations lumineuses proposées par la municipalité.

La neige était une nouvelle fois au rendez-vous comme nous l'avait annoncé Monsieur le Maire pour notre manifestation du mardi 16 décembre «Noël sous la halle» avec toujours autant de monde dans une vraie ambiance de Noël.

Pour le spectacle de Noël, l'association «Le petit théâtreum popularem» nous a proposé un spectacle de marionnettes, «à la recherche de Père Noël». Et avant le goûter nous avons eu la surprise du Père Noël qui a remis des jouets aux enfants.

Nous allons prochainement travailler sur notre char pour la fête cantonale qui aura lieu cette année le 26 juillet 2026. Le thème n'est pas encore défini, n'hésitez pas à faire des propositions et venir participer à l'élaboration de celui-ci.

Le comité des fêtes, tout au long de l'année, vous propose ces différentes manifestations. Merci d'y apporter votre soutien par votre présence afin de motiver et remercier les bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre, sans obligation et selon vos disponibilités, donner la main pour les installations, nous apporter vos idées ...

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos vœux pour cette nouvelle année 2026, du bonheur et surtout la santé à vous et à vos proches.

Amicalement.

Valérie BOIDÉ
Présidente du Comité Rural

Agenda 2026 du comité rural

Soirée choucroute salle des fêtes 20h	Samedi 7 mars
Marché nocturne	Vendredi 19 juin
Soirée paëlla salle des fêtes 20h	Vendredi 14 août
Fête locale <ul style="list-style-type: none"> • 9h 30 course 16kms et 7kms- marche 7kms • 14h30 concours pétanque • Feu d'artifice • Restauration midi et soir • Animations gratuites pour enfants 	Samedi 15 août
Soirée entrecôte salle des fêtes 20h	Samedi 24 octobre
Téléthon salle des fêtes 11h-15h	Samedi 5 décembre
Goûter-spectacle Noël salle des fêtes 14h	Dimanche 13 décembre
Noël sous la halle à partir de 19h	Mardi 15 décembre

Activités 2025 du comité rural



Soirées Choucroute en mars et Entrecôte en octobre, occasions de se détendre et de souhaiter un joyeux anniversaire à Dany BUISSON.

Activités du comité rural

L'activité des bénévoles a consisté pendant plusieurs semaines à préparer le char représentant «**Les défenseurs de la galaxie**» pour la fête cantonale. Il a été présenté à la commune le vendredi 25 juillet. La soirée s'est achevée par un apéritif préparé par les bénévoles.



...La vie
associative



Les vieilles mécaniques en retraite

L'association «**Le club des vieilles mécaniques en retraite**» qui a pour objet la valorisation des mécaniques agricoles anciennes, a organisé le dimanche 8 juin sur la commune de Saint Géraud au lieudit Les Jumeaux une exposition de plus de 90 machines agricoles, tracteurs de toutes marques, moissonneuses-batteuses, presses à foin, moteur à vapeur ... et aussi quelques voitures anciennes de prestige.

Le soleil était au rendez-vous et les visiteurs nombreux ont pu flâner dans les prés où étaient exposées toutes ces mécaniques, la plupart en parfait état de marche dont une grande partie appartient à un collectionneur Saint Géraudais passionné. D'autres tracteurs venaient de Saint Géraud, Ponchapt, Eynesse... Les visiteurs ont pu assister également à une fête des foins à l'ancienne: fauchage, râtelage, pressage...

Un déjeuner champêtre a permis à plus de 150 convives de se régaler d'un succulent jambon braisé-haricots couenne préparé par Patricia et Marc Portier et servi par leur équipe.

Un nouveau bureau a été mis en place en juillet : Serge CHEVERNEUIL, président; Stéphane GIBAUD, vice-président; William BONNIN, secrétaire; Dany BUISSON, secrétaire suppléant; Michèle BONNIN, trésorière; Guy VERHAEGHE, trésorier suppléant.

La prochaine manifestation aura lieu le **dimanche 7 juin 2026**.



La chasse

En ce début d'année, tous les membres du bureau de la SCC (Société de Chasse Communale) se joignent à moi pour vous souhaiter une Bonne Année 2026, du bonheur et surtout la santé à vous et vos proches.

Cette année de chasse a été riche et constructive. La saison 2024/2025 s'est terminée par un repas le 17 août où la remise des diplômes des meilleurs tireurs a été effectuée au profit de Thomas et Etienne.



La réunion annuelle a eu lieu le 6 septembre 2025 avec la présentation du bilan de l'année 2024/25, la lecture des comptes, le suivi des cartes de chasse, la présentation des factures et subventions, les courriers de la Fédération, le rappel du nombre de bracelets avec une année particulière puisque l'équipe grand gibier SABY a abandonné la chasse mais nous a laissé la facture des différents colliers CHA et SAI.

Cette année 2025 a été riche en apport de plusieurs baux de chasse de propriétaires (Mme Cécile MOUELLO, Mrs Thierry MOUELLO, Eric PIEL, Christian TORREGROSSA) adhérant à la société de chasse pour une contenance de presque 40 ha, superficie s'additionnant aux 661 ha de notre SCC. Pour la saison 2025/26, de nouveaux apports de plus de 100 ha sont en cours d'actualisation, à comptabiliser à partir du 1^{er} juillet 2026 (Mr Guy VERHAEGHE, ...).

L'ouverture du parc à sangliers de Mr Jean Bernard SABY nous a permis d'avoir une quarantaine d'hectares chassables en supplément.

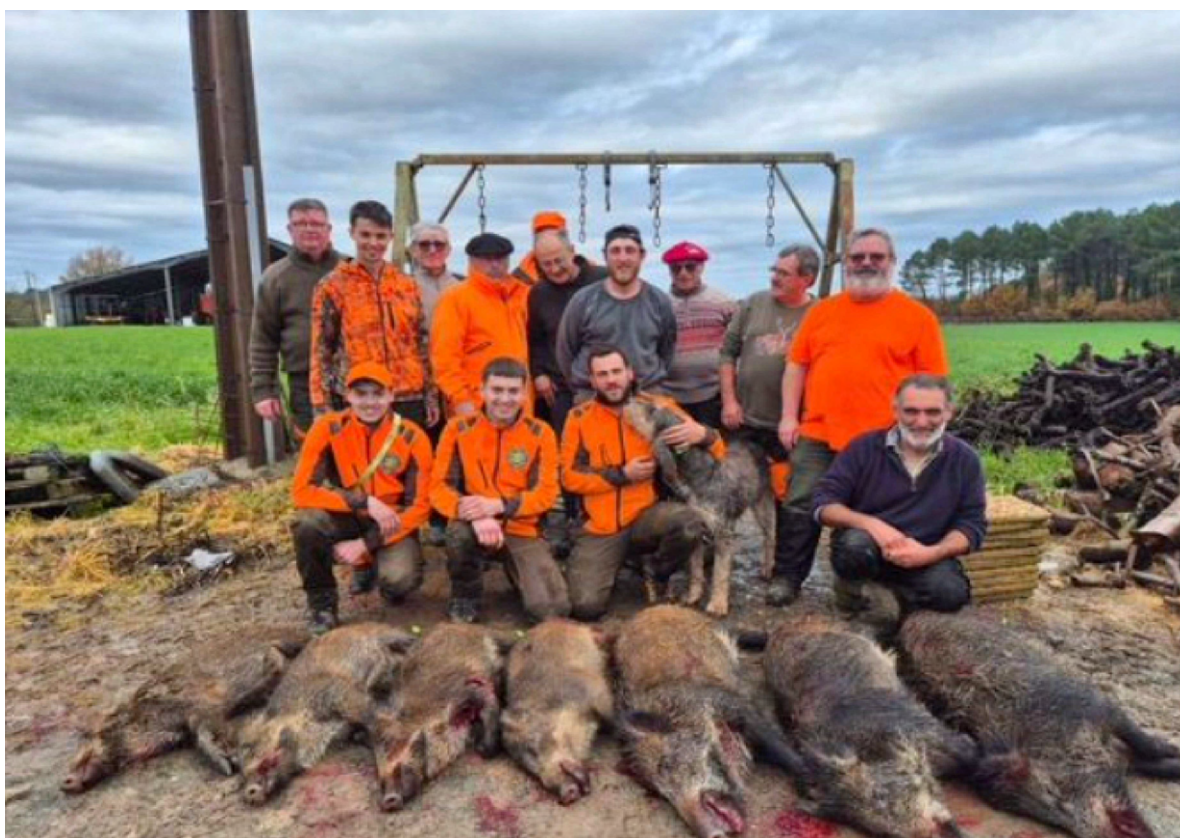
Le 17 mai 2025 la Fédération Nationale des Chasseurs a appelé à une mobilisation dans les communes de France; pour notre commune, un grand nombre de chasseurs ont assisté à ce manifeste en présence de notre Maire.

Comme dans la quasi-totalité du département, le sanglier continue sa progression et pour la première fois, la chasse du sanglier a été autorisée toute l'année. Les chasseurs maintiennent une pression importante afin de réguler les populations de sangliers et les prélèvements sont en nette augmentation ces dernières années. L'essentiel des prélèvements est assuré par les battues aux grands chiens courants. Les chasseurs commencent à utiliser des modes de chasse moins traditionnels, comme l'approche-affût, en dehors de la période d'ouverture générale, mais les prélèvements ne sont pas suffisants pour les agriculteurs et propriétaires terriens et les dégâts sont toujours d'un niveau assez élevé. L'utilisation de la chevrotine (non autorisée en Dordogne) pourrait permettre un prélèvement plus important et moins dangereux pour les chasseurs, les balles pouvant aller très loin...

Pour la deuxième année consécutive, nous avons une chasseresse de plus à la SCC.

Cet automne les «Paloumayres» de la commune ont constaté que malgré quelques jours pluvieux les passages étaient fournis en nombre d'oiseaux pour réaliser une saison correcte.

Amicalement,
Alban DARQUEST
Président de la SCC



La pétanque

L'année 2025 a vu la reprise des «vendredis de la pétanque», animés par la joyeuse équipe de **Véronique, Serge et Patrick**. La formule est restée inchangée : tirage au sort des équipes pour chaque tour. De fin juin à fin août, la participation a été très satisfaisante : 111 personnes représentant des joueurs de tous âges, de tous niveaux mais avec deux points communs : le fair-play et la bonne humeur.

En fin de soirée, le vainqueur de chaque catégorie, enfant - femme - homme, repartait avec son lot.

Il est vrai que cette année, compte-tenu de la canicule, la soupe n'a pas toujours été au rendez-vous.

L'équipe organisatrice de ces soirées conviviales remercie tous les joueurs ayant participé à ces joutes amicales, tous les spectateurs venus les encourager et la municipalité qui a gracieusement mis à disposition la salle des associations.

Le repas de clôture regroupant tous les participants de la saison aura lieu le **samedi 6 juin 2026** au soir après le concours de l'après-midi.

Appel aux joueurs ayant participé aux soirées de la saison 2025 : réservez cette date !



Les jeux de boules à plusieurs époques!

Les joueurs toujours passionnés, à Saint Géraud, même en nocturne!

Les jeux Intervillages

Notre commune a participé le **samedi 13 septembre**, avec les communes de Saint Rémy sur Lidoire, Saint Martin de Gurson et Saint Méard de Gurçon, aux jeux inter-villages organisés par cette dernière.

Durant tout l'après-midi les équipes ont relevé tous les défis des jeux qui se sont enchaînés dans la bonne humeur, mettant à l'épreuve autant le physique que l'intellect : le jeu des mariés, le lancer de sandales, le lancer de fer à cheval, le taper de clou, le jeu du seau, le quizz et d'autres encore, le tout accompagné du fil rouge des tricoteuses dont les aiguilles ont bien cliqueté.

L'équipe de Saint Géraud de Corps, composée d'une douzaine de participants, tant pour la tête que pour les jambes, a remporté ces jeux, la commune de Saint Rémy s'octroyant la 2ème place.

Le vainqueur s'est vu remettre un bouclier. La commune doit gagner 5 fois pour conserver ce bouclier. Reste donc 4 victoires à remporter!

La municipalité, pour remercier et féliciter les vainqueurs, a organisé un pot le **vendredi 10 octobre**.



La bibliothèque

De nombreux livres sont à votre disposition dans notre bibliothèque qui est aussi la vôtre : des romans, des romans de terroir, des romans historiques, des polars, des biographies...

Quelques fiches de lecture sont rédigées pour vous signaler des coups de cœur.

Deux nouveaux ouvrages vous attendent, écrits par **Michel FEYNIE** :

« **la vie dans un village du Landais au XIX^{ème} siècle** », enquête concernant le village de Saint Géraud de Corps.

« **Les conséquences du remplacement de l'animal de trait par le tracteur dans un village du Landais** ».

Tous ces livres sont classés, répertoriés pour vous. N'hésitez pas à venir les consulter dans le confortable salon, les emprunter, et faire part de vos avis.

La bibliothèque est un lieu de lecture mais c'est aussi un lieu où l'on peut se retrouver pour jouer dans la joie et la bonne humeur.

La carte d'accès à la bibliothèque ne coûte que 3€ par mois. Ne vous privez pas de moments de plaisir et de partage.





Le **Festiv'21** s'est déroulé à Saint Géraud **au Pigeonnier le samedi 31 mai.**

C'était un très bel après-midi ensoleillé avec une fréquentation d'une centaine de personnes.

Une nouveauté cette année avec un stage de marionnettes géantes et la présentation d'un spectacle en cours de création.

Des spectacles de contes, de contes masqués et pour conclure une Odyssée poétique, équestre et musicale.

Avec la participation des compagnies:

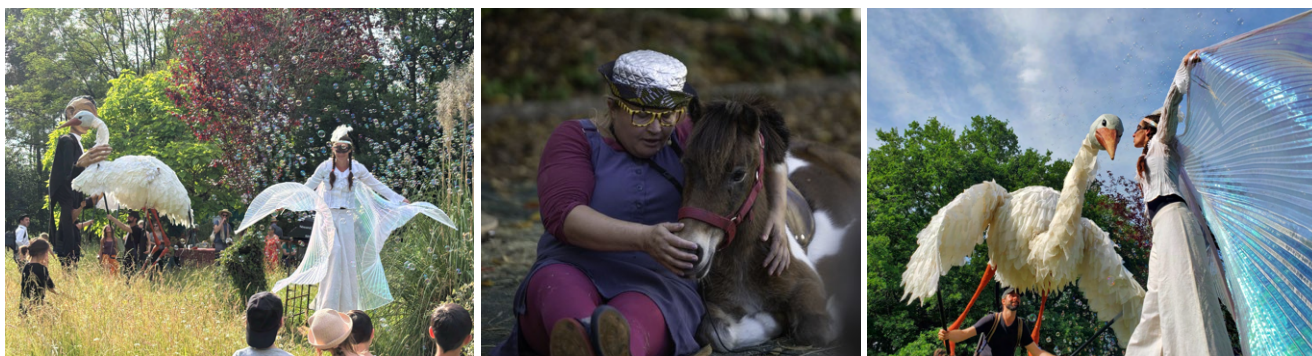
« **Contes d'Espagne** » avec Lucie GLINEL de la **Cie Zygotère** *Deux histoires qui sentent bon l'Espagne*

« **L'enfant qui voulait être Petit Prince** » Présentation d'une étape de travail de 20 minutes pour un spectacle en construction de la **Cie Théâtre du Figuier** avec Fabien LALAUX et Stéphanie SIMON. *Théâtre masqué*

« **Quand On m'a parlé du Périgord et d'ailleurs** » de la **Cie Les Astres Songeurs** avec Charline VALLECILLO. *Contes avec masques*

« **Juste au caillou** » avec le **Cif Azul Bangor** avec François MARCHE et Kika PETIT. *Balade poétique, équestre et musicale*

La Cie Les voisins du dessus et leurs marionnettes géantes, avec un stage de création et de manipulation de marionnettes.



Le Festiv'22, 10ème édition, aura lieu le samedi 16 mai 2026

Spectacle encore en construction

...Les activités
culturelles

La compagnie Nordack

L'année 2025 a été bien remplie à Saint Géraud de Corps au théâtre de **La Charbonnière** :

- Dimanche **23 Mars** : participation à la journée internationale des forêts par une randonnée/lecture surprise en 4 étapes.
- Mardi **1er juillet** : randonnée spectacle semi nocturne autour de "L'homme qui plantait des arbres" d'après Jean Giono. Ce spectacle contait la vie d'Elzéard Bouffier, berger solitaire planteur d'arbres. Le récit, ponctué de chansons et quelques dialogues en occitan, accompagnait le spectateur au cœur d'un voyage hors temps, miroir de notre époque contemporaine.
- Samedi **30 août** : le 2ème festival de lecture à haute voix a démarré par la lecture musicale de textes de **Jean-Louis DE MIRAS**, poèmes qu'il écrit d'une traite sur la vie, l'amour et le temps qui vieillit... Puis, après la lecture en solo de « la mémoire impossible », **Marvil HUGUET** a continué avec la lecture à deux voix - accompagnée par **Michel FEYNIE** - des lettres du roman « Inconnu à cette adresse », de Kressmann Taylor, texte fort écrit en 1936 sur la montée du nazisme qui détruit inexorablement une amitié profonde entre deux hommes, l'un juif et parti aux USA, l'autre resté en Allemagne et adhérent à l'idéologie nazie.
- « **Champions de l'inutile...ou comment toucher à la vérité des sentiments** ». Un spectacle poignant sur l'univers des coureurs de l'extrême. Le comédien **Michel FEYNIE** s'est glissé avec talent dans la peau de 3 coureurs qui racontaient leurs aventures extrêmes. Tout d'abord la course d'**Anthony PAUTARD** et **Patrick HEYER**, la PTL « Petite Trotte de Léon », du 28 août au 3 septembre 2023, épreuve d'ultra-endurance pédestre par équipe, sans assistance ni balisage avec une distance de 300 km et 25 000 m de dénivelé positif. Puis l'autre aventure, la Swiss Peaks du 26 août au 7 septembre 2024 où **Patrick HEYER** avait accompagné **Raphaël CURTIL** pour une distance de 700 km et 50 000 m de dénivelé positif, course considérée comme la plus dure au monde. Beaucoup d'émotion s'est dégagée de ce spectacle. La présence de **Patrick HEYER** a permis des échanges passionnants .



- « **Les Marbot/Bata. Vie industrielle en vallée de l'Isle** ». Un spectacle ethno-historique sur le travail et la fin de l'ère industrielle à partir de récits d'ouvriers et de sources d'archives, présenté sous forme de lecture théâtralisée.



Programme 2026 sur le site de la Charbonnière

En Mars la compagnie Nordack participera pour la 4ème fois à la **journée internationale des forêts**.

Patrimoine paysan du Landais : Il vous sera proposé une randonnée botanique et poétique le samedi 28 mars à 15H. **Nicole MAGUET** guidera la partie botanique et quelques textes poétiques de Joan Baez lus par **Michel FEYNIE** agrémenteront la balade (plus de renseignements à venir fin février).

En juin la compagnie Nordack participera pour la 1ère fois à la **nuit des forêts**. Sera proposée en semi-nocturne une balade le samedi 20 juin autour du spectacle "Conversation avec un chêne" (dans sa version courte).

Et la création 2026 de la compagnie est en travail; elle devrait être prête pour l'été et s'appellera "**Eloge de la paix**" Tout un programme!!

Michel FEYNIE propose des visites guidées d'environ 1h30 à 2 h du site de la Charbonnière pendant les mois d'été et également en dehors sur réservation au 06 81 41 75 60.

Ce site est composé de 10 espaces : - Espace charbonnières : 2 types différents de charbonnière - Espace cabanes : 4 types de cabane - Espace gemmage : pins gemmés - Espace dédié à la brande et à ses dérivés - Espace petit patrimoine : litière, fagotière - Espace bassin - Espace ruches anciennes ou bornats : ruches tronc, en paille, en torchis - Espace fer : four de grillage, bas fourneaux.... - Espace scieur de long - Espace feuillardier .

Nouveautés 2025 : aménagement d'un parcours botanique à côté de la mare. Pose de 2 panneaux faune (papillons dans la prairie, libellules et autres près de la mare).



Centre intercommunal d'action sociale

Le **Centre intercommunal d'action sociale (Cias)** de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dont la nouvelle directrice est **Nolvenn GUEGUEN**, accompagne les administrés au quotidien.

Le **Cias** propose des réponses adaptées aux besoins de chacun, de la prise en charge de tâches ménagères à un accompagnement très présent à chaque moment de la journée.

Le **Cias** peut apporter son aide à tous les habitants des 20 communes du secteur, quels que soient leur âge et leur condition.

Ce que le Cias peut faire pour vous :

- Un coup de pouce ponctuel pour remplir un imprimé, écrire un courrier administratif,
- Un conseil pour savoir à qui s'adresser face à un problème ou simplement pour faire valoir ses droits,
- Une situation délicate qui nécessite une prise en charge particulière et l'intervention de professionnels qualifiés,
- Un moment difficile pour lequel un accompagnement et un soutien sont importants; l'équipe du Cias peut intervenir et vous aider, soit directement, soit en vous mettant en relation avec d'autres interlocuteurs.

Démarches administratives pour tous:

- Demande de Couverture Maladie Universelle (CMU),
- Renseignements Caisse d'Allocations Familiales et sécurité sociale,
- Inscription et retrait des cartes de bus scolaires,
- Aide pour remplir des papiers ou comprendre certains courriers reçus,
- Orientation vers d'autres organismes adaptés à la situation présentée (emploi, santé, logement, social...).

Aides d'urgences face à des difficultés spécifiques:

- Délivrance possible de bons de secours, (alimentaire, essence, factures d'électricité et d'eau...) après accord du Maire de votre commune, et éventuellement d'une assistance sociale.

Services aux personnes:

Des aides pour tous: familles, personnes seules, personnes âgées, personnes handicapées... *documentation complète disponible à votre mairie ou sur simple demande au Cias*

Portage de repas:

Le **Cias** vous oriente vers un traiteur local

Télé Assistance:

Système de mise en relation téléphonique avec des secours par simple pression sur un médaillon

Comment contacter le Cias :

Adresse : La Grand Font, 24610 Villefranche de Lonchat

Tél : 05 53 27 51 36

Cassiopea

Association à but non lucratif, **CASSIOPEA** œuvre depuis plus de 35 ans en Dordogne grâce à ses trois services de **Téléassistance** (depuis 1987), d'antenne départementale d'écoute et de lutte contre la maltraitance des personnes âgées et/ou handicapées **ALLO MALTRAITANCE ALMA 24** (depuis 2008) et de **Prévention** pour séniors et aidants (depuis 2012).

La Téléassistance de la Dordogne, service du Conseil départemental, a été confiée à CASSIOPEA par délégation de service public.

Première téléassistance de Dordogne, le dispositif de **Cassiopea Téléassistance** permet de rester en contact **24h/24** et **7j/7** avec une centrale d'appels grâce aux solutions de téléassistance modernes, telles que des bracelets d'alerte, des objets connectés et des détecteurs de chute. Les boutons d'alerte permettent d'effectuer un appel immédiat en cas de situation d'urgence, déclenchant ainsi une intervention rapide du centre d'appels situé à Périgueux.

Bien plus qu'un service d'urgence, ce dispositif incarne une présence bienveillante et une écoute personnalisée à chaque instant.

Afin de sensibiliser les habitants de la commune aux risques de chute, la municipalité a décidé de passer une convention de partenariat avec CASSIOPEA par laquelle elle s'engage à prendre en charge pour chaque adhérent au service de téléassistance deux mensualités de la formule choisie, CASSIOPEA prenant en charge la cotisation annuelle et une mensualité.

Pour information les tarifs du service de téléassistance en vigueur en 2025 étaient les suivants:

- Cotisation annuelle : 10€
- Mensualité offre essentielle (protection à domicile) : 30€
- Mensualité offre essentielle avec GPRS* : 36,50€
- Mensualité offre mobilité (protection à domicile et à l'extérieur) : 40€
- Mensualité offre mobilité avec GPRS* : 46,50€

** GPRS (General Packet Radio services): service de communication sans fil pour transférer des données par paquets, pour les utilisateurs de téléphone mobile*

N'hésitez pas, pour votre sécurité ou pour celle de vos proches, à faire appel au service de :



Contact:

Tél : 05 53 53 54 54

E-mail : tele.assistance@cassiopea.fr



Les festivités...

Fête de l'Été et de la Musique



Le **vendredi 21 juin**, le beau temps était au rendez-vous pour célébrer dignement l'été et la fête de la musique. Tout était réuni pour permettre à une très large assemblée de se restaurer auprès de nombreux producteurs de pays et du P'tit Bonheur et de danser dans une ambiance estivale bon-enfant, animée par les artistes Terry et Sussie.



La 19ème fête cantonale

La **19ème fête cantonale** a eu lieu le **dimanche 27 juillet**, organisée par l'association « J'aime mon canton », avec plus de 100 exposants (viticulteurs, agriculteurs, produits du terroir, artisanat...), des défilés de chars, de mobylettes et de voitures anciennes, des animations de rue (ateliers et métiers anciens, jeux traditionnels en bois, rouleurs de barriques, travail des chiens de troupeaux avec les oies, acrobates, bandas, majorettes, groupes folkloriques ...).

L'affiche retenue cette année pour la manifestation est celle de **Jacques FONMARTY** de Montpon-Ménéstérol. La seconde affiche sélectionnée pour orner les billets d'entrée est l'œuvre d'**Hervé BIERNE** de Saint Seurin de Prats.

Les festivités ont été lancées par le discours de **Thierry BOIDÉ**, président de l'association en présence des conseillers départementaux et des maires des communes du canton de Montaigne Montravel et Gurson, accompagnés par le Consulat de la Vinée de Bergerac et l'Académie de Chabrol. L'après-midi a par ailleurs été animé par le chanteur de rock, **Yvard**, qui avait eu l'immense bonheur de chanter « La Marseillaise » pour le défilé du 14 juillet à Paris, et qui a enflammé la place pour un concert. La journée a été clôturée par l'embrasement de la mairie et un grand bal.

Cette année, les chars affichaient des thèmes mêlant traditions et modernité: **Bonneville et Saint avit de Fumadières** : Côté jardin; **Carsac de Gurson** : La sagesse de la forêt; **Lamothe Montravel** : Fête sous la halle; **Minzac** : Vendanges et vinification; **Montcaret** : La couture; **Montpeyroux** : Le carrousel; **Nastringues** : Lou cantou; **Port Sainte Foy et Ponchapt** : Le talmeunier; **Saint Antoine de Breuilh** : Comme avant; **Saint Martin de Gurson**: Le charron; **Saint Rémy sur Lidoire**: La fontaine de Saint Remède; **Saint Seurin de Prats** : Le pigeonnier de Monvert; **Saint Vivien** : Objectif St-Vivix; **Vélines** : La gare de Vélines et son restaurant; **Villefranche de Lonchat** : Musée Léonie Gardeau. **Et pour notre commune : Les défenseurs de la galaxie**



La 19ème fête cantonale (suite)



...Les festivités

Tous les bénévoles ayant donné de leur temps pour faire de cette fête une réussite ont été conviés à la salle des fêtes de Moulin-Neuf, commune toujours partenaire, pour participer à un repas préparé par le traiteur LAGUILLON.

Pour que la 20ème édition de la fête puisse avoir lieu le 26 juillet 2026, l'association « J'aime mon canton » est à la recherche de bénévoles pour tenir les buvettes, entrées, parkings et pour le service du repas sous le chapiteau.

Afin de ne pas mobiliser les bénévoles trop longtemps, l'opération « **1 bénévole – 1 heure** » est lancée. Chaque commune doit proposer 8 à 10 bénévoles.

Faites vous connaître auprès de Séverine (tél:05.53.82.49.61), secrétaire de mairie ou auprès de Ida (tél:06.16.20.58.16), coordinatrice pour la commune des activités de la fête cantonale.

La fête des 14 et 15 août

Notre fête locale a démarré avec la traditionnelle paëlla concoctée par les bénévoles du comité rural et la soirée dansante du **jeudi 14 août**, qui a rassemblé plus de 150 convives et a été très animée.

Le **vendredi 15**, les réjouissances ont commencé tôt le matin avec la **Foulée des Tourterelles** devenue l'évènement phare de notre fête locale. L'édition 2025 proposait deux courses de 7 et 16 km et une marche de 7 km. Malgré la chaleur, plus de 150 participants ont pris le départ. Les enfants, toujours ravis, étaient au nombre de 17 pour le départ de la course de 1 km. Ils ont tous eu une médaille et ils étaient enchantés. Sur les 7 km de course, c'est, comme en 2024, Baptiste PLAISIR qui a fini premier en 27 min 45 sec. Sur les 16 km, Jonathan GERTHOFER a signé le meilleur temps en 59 min 32 sec. Chez les enfants, Simon GAILLARDOU a terminé 1er dans sa catégorie.



L'après-midi a été occupé, malgré la canicule, par le concours de pétanque en doublette et pour les enfants par un parcours de cirque. Le tir à la carabine a toujours ses adeptes.

Le feu d'artifice n'a pu être tiré en raison des risques dus à la sécheresse.

Il a été possible de se restaurer et de se désaltérer à la buvette tenue par le comité et au P'tit Bonheur.

L'activité

Inter-

communale

La vie intercommunale

Une commission communautaire

Economie & Territoire : Un nouvel élan pour nos entreprises

- **Un Guichet Unique pour dynamiser l'économie de proximité**

Dans une volonté forte de soutenir l'économie locale et d'œuvrer à la revitalisation de nos bourgs, les élus de la **Communauté de Communes (CdC) Montaigne Montravel et Gurson** ont souhaité mettre en place un dispositif concret pour les entrepreneurs du territoire.

L'objectif est clair : simplifier la vie des chefs d'entreprise et des porteurs de projets en créant un **Guichet Unique**.

Que vous soyez un artisan installé, un commerçant en développement ou un habitant avec une idée de création d'entreprise, vous n'avez désormais plus qu'une seule porte à pousser pour être accompagné.

- **Un partenariat avec Bergerac Entreprendre**

Pour animer ce dispositif, la CDC s'appuie sur l'expertise de **Bergerac Entreprendre**. Ce guichet de proximité permet d'orienter, de conseiller et d'aider au montage de dossiers (aides, financements, démarches administratives). C'est un outil précieux pour favoriser la création d'emplois et le maintien de nos services locaux.

Vos contacts utiles :

Pour toutes vos questions, un interlocuteur privilégié est à votre disposition :

Mme Marie LHOSTE, *Conseillère Bergerac Entreprendre*

Téléphone : 06 46 45 78 99

Email : contact@bergerac-entreprendre.fr

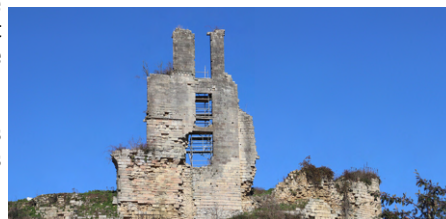


La Tour de Gurson

La CdC Montaigne Montravel et Gurson a décidé d'apporter son soutien à l'association intitulée « **Les amis du Château de Gurson** » dont les statuts ont été déposés le 28 mars 2023. Cette structure a pour mandat de lever des fonds tant publics que privés; elle a été missionnée à cette fin par les propriétaires actuels du site **Luc et Marielle BOUDYO**. Son président est **Didier GALLOT** magistrat honoraire et ancien maire des Sables d'Olonne, son trésorier est **Pierre Alain MILLOT**, expert-comptable honoraire et ancien expert judiciaire. La réhabilitation des ruines du Château de Gurson à Carsac-de-Gurson a été lancée en 2024. Les travaux de débroussaillage ont été engagés grâce à une architecte venue s'approvisionner en vin de Bergerac et qui a alerté les services de la Conservation du Patrimoine sur l'état du site; lors d'une visite sur place, ils en ont mesuré l'intérêt et décidé de lancer une étude de diagnostic en vue de la confortation et cristallisation des ruines. Il fallait tout d'abord nettoyer les murailles de la forteresse. Le flanc sud du château a été dégagé. Ceci permet aujourd'hui à chacun de mesurer l'importance de ces ruines. Beaucoup reste encore à faire!

Un peu d'Histoire : C'est à Gurson et chez Montaigne qu'au cours de la décennie 1580-1590 s'écrivit la grande histoire de France. Bâti au XIIe siècle, rasé en 1254 par Henri III, roi d'Angleterre, l'édifice est reconstruit au XIVe siècle. Les **comtes de Foix-Gurçon** ont tenu la seigneurie jusqu'au XVIIIe siècle. **Germain Gaston de Foix** comte de Gurson et du Fleix, marquis de Trans, membre du conseil du Roi protecteur de **Michel de Montaigne**, compagnon d'armes de François 1er 40 ans auparavant, était un personnage considérable qui joua alors un rôle politique de 1er plan. Descendant de Saint-Louis fervent catholique, il n'en avait pas moins pris le parti de son cousin protestant **Henri de Navarre et futur Henri IV**. Ce dernier occupait militairement le château de Puynormand distant de 2 lieues de la forteresse de Gurson. Montaigne venait souvent à Gurson au cours de cette période. Le philosophe et le vieux guerrier travaillèrent de concert à convaincre le prétendant au trône d'abjurer la foi protestante. Il s'agissait d'une condition sine qua non pour diriger un royaume dont la population à la différence d'une partie de l'aristocratie était fanatiquement catholique. C'est donc à Gurson à Montaigne et au Fleix que se prépara la prise du pouvoir par celui de nos rois qui laissa un souvenir durable.

Les ruines de Gurson constituent un des rares témoignages de 1er plan de l'histoire de nos cantons. C'est pour cela qu'il faut les sauver!



Gestion des cours d'eau

Dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence **GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)**, compétence obligatoire pour les EPCI depuis 2018, les collectivités associées, **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BERGERACOISE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FOYEN, SYNDICAT EAUX ET RIVIÈRES DES CÔTEUX DE DORDOGNE** ont souhaité l'élaboration d'un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) de la Lidoire, de l'Estrop, du Grand Rieu et des cours d'eau de la commission territoriale Lidoire Estrop.

Ce travail, démarré en 2023 et réalisé par le bureau d'étude PCM Eau et Environnement, doit permettre à terme de bénéficier d'aides publiques et d'obtenir les autorisations préfectorales nécessaires auprès de la Direction Départementale des Territoires pour lancer différents types d'actions et intervenir sur des propriétés privées.

Les principales attentes des élus portent sur la problématique de l'abandon de l'entretien des cours d'eau qui était autrefois porté par le syndicat du Bas Montravel sur le territoire de la Communauté des communes Montaigne Montravel et Gurson, ainsi que sur la capacité des riverains à assurer leur devoir d'entretien. Le manque d'eau compromet gravement le maintien d'une vie aquatique. Les questions sur la préservation des zones humides et les modalités pour les collectivités d'engager des actions en vue de leur protection font également partie des demandes. L'étude doit permettre aux élus de se positionner sur les actions à mener sur ces ruisseaux.

Rappel : La GEMAPI a pour objectif d'assurer une gestion harmonisée des cours d'eau sur l'ensemble du territoire pour garantir le bon état écologique des milieux aquatiques fixé par la DCE (Directive Européenne Cadre sur l'Eau).

Remarque : avant 2018, les communes adhéraient (ou non), à des Syndicats de Rivière. En Bergeracois, le service GEMAPI de la CAB est mis à disposition des EPCI cosignataires d'une convention de fonctionnement.

ATTENTION : La GEMAPI n'a pas vocation à se substituer aux devoirs des riverains; l'article L215-14 du code de l'environnement précise que « Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre le bon écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique...»

La taxe GEMAPI a été instaurée en 2023 par le Conseil Communautaire (délibération du 27 septembre 2022) : 5 € par habitant, montant maintenu pour 2025. Il s'agit d'une taxe additionnelle intégrée au calcul de l'impôt foncier pour les propriétés bâties et non bâties et destinée à financer diverses actions : entretien, aménagement et accès de cours d'eau, canal, lac, plan d'eau; protection et restauration des sites, écosystèmes aquatiques.



Echos du conseil municipal

Les Finances :

- **Vote du compte financier 2024** : en fonctionnement 253 163,95 € pour les recettes et 154 155,40 € pour les dépenses soit un excédent de 99 008,55 €; en investissement 290 995,34 € pour les recettes et 298 951,27 € pour les dépenses soit un déficit de 7 955,93 €.

Les résultats de 2024 sont affectés à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement .

- **Vote du budget 2025** :

Le montant total du budget s'élève à 546 659,56 €, soit 215 420 € en fonctionnement et 331 239,56 € en investissement.

- **Vote des taux des taxes locales pour 2025** :

Taxe d'habitation : 8,40%; taxe foncière sur le bâti : 34,33%; taxe foncière sur le non bâti : 37,50%; contribution foncière des entreprises : 12,68%, taux inchangés depuis plusieurs années.

Immeubles :

- **Acquisition** de la **maison** aux volets mauves dans le bourg pour un montant de 140 000 €. Il est souscrit pour cette acquisition un emprunt de 70 000 € pour une durée de 120 mois auprès du Crédit Mutuel. Cette maison est actuellement louée pour un loyer mensuel de 600 €.

- **Acquisition** de la **parcelle** de terrain cadastrée AO 276 appartenant à Madame BEYER pour un montant de 30 000 €. Il est décidé de choisir un maître d'œuvre pour une étude de faisabilité pour la construction de trois logements locatifs. C'est la SARL A.2.P.R. qui est retenue; les honoraires pour cette étude s'élèvent à 1 500 € H.T. Pour la réalisation des travaux, des demandes de subvention sont déposées auprès de l'Etat dans le cadre de plusieurs dispositifs : DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) et Fonds Vert dont l'objectif principal est d'appuyer les projets communaux tels que logements et autres structures s'inscrivant dans la transition écologique.

- **Travaux et achat équipement** : les travaux de réparation de la fuite d'eau dans la cuisine de la salle des fêtes ont été réalisés pour 700 € et le changement des gouttières effectué pour un montant de 7 776 €. Le réfrigérateur tombé en panne a été remplacé par un modèle un peu plus grand et performant pour un montant de 2 497 €.

Mutuelle Santé :

Les employeurs publics devant participer au financement des garanties de protection sociale complémentaire de leurs agents, il est décidé de retenir la labellisation pour la mutuelle santé des agents territoriaux et de verser une participation de 15 € bruts par agent et par mois.

L'activité
municipale et
extra-
communale

La vie départementale

Gendarmerie de Bergerac

Sophie CHAHED, 47 ans, est la nouvelle commandante de la compagnie de gendarmerie de Bergerac qui regroupe les brigades de La Force, Villamblard, Sigoulès, Eymet, Issigeac, Lalinde, Villefranche-de-Lonchat, Vélines et Beaumontois-en-Périgord. Elle a pris son commandement le 1er août mais la cérémonie s'est tenue le 25 septembre, dans la cour du château de Monbazillac. Elle a passé 4 ans à l'Etat-major des outre-mer. Elle est à la tête de 111 militaires. Ses priorités sur les 70 communes couvertes par la compagnie: lutte contre les violences intrafamiliales, les cambriolages, la délinquance routière et le trafic de stupéfiants. Elle est secondée par le capitaine **Benoît GARRIGUE**, arrivé de Polynésie au 1er septembre.



La vie des communes vue de Paris

L'AMF (Association des Maires de France) a tenu en novembre à Paris son 107^e Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France.



L'AMF est une association reconnue d'utilité publique qui a pour vocation de porter la parole des maires et présidents d'intercommunalité.

Le Congrès est un temps fort de dialogue et d'échanges pour montrer que les élus agissent au quotidien au service des citoyens. De nombreux thèmes ont été abordés dont la maîtrise foncière au service des politiques d'aménagement, le statut de l'élu local...

Organisé en parallèle du Congrès des Maires de France, le **Salon des Maires** et des Collectivités Locales rassemble l'ensemble des décideurs territoriaux, leurs partenaires publics, privés et associatifs. Il est le plus grand événement national dédié aux collectivités et à l'action locale.

Le Groupe Caisse des Dépôts, présent au Salon des Maires et qui agit au quotidien pour améliorer les services et faire grandir les collectivités en travaillant pour le bien commun, a tenu un stand pour faire découvrir ses expertises, ses offres et dispositifs adaptés aux besoins des collectivités locales. Y ont été

exposées les solutions en faveur notamment **de la transformation écologique, de la santé et du grand âge, de la formation professionnelle et du logement.**

Cérémonies des 8 mai et 11 novembre

Ces 2 cérémonies, où interviennent Jean-Claude PEYTUREAU, notre porte-drapeau et Daniel GAILLOT chargé du dépôt de gerbe, se font toujours conjointement avec la commune voisine et amie de Saint Rémy sur Lidoire. A l'issue des cérémonies, chaque municipalité invite les participants à se retrouver autour d'un verre pour un moment de partage et de convivialité.

Jeudi 8 mai, après la cérémonie de recueillement et de dépôt de gerbe au Monument aux morts, toute l'assemblée s'est retrouvée dans la salle des fêtes où Jean-Claude PEYTUREAU a été mis à l'honneur pour les 30 années passées comme porte-drapeau. Cette mission, hautement symbolique, qui consiste à rendre hommage aux combattants et aux disparus des différentes guerres est exercée bénévolement. Entouré de sa famille et de ses amis, Jean-Claude s'est vu remettre un insigne et un diplôme d'honneur et son épouse a reçu une composition florale.

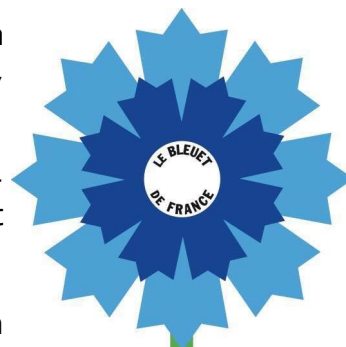
*Les commémora-
tions,
Les célébrations*



Le **mardi 11 novembre** commémorait cette année, outre la victoire et la Paix-Hommage à tous les morts pour la France, les cent ans des Bleuets de France.

Un siècle d'histoire. Un siècle de résilience. Un siècle de solidarité envers ceux qui ont combattu, souffert, perdu... et ceux qui restent.

Mais que représente vraiment cette petite fleur bleue que l'on porte parfois, sans toujours en connaître la signification ?



Il s'agit **d'une fleur née dans les tranchées.**

Le Bleuets de France est né dans les blessures profondes laissées par la Première Guerre mondiale. À l'époque, deux infirmières de l'Hôtel des Invalides, Suzanne Lenhardt et Charlotte Malletterre, proposent aux blessés de guerre de fabriquer des fleurs en tissu bleu. Une activité simple, mais porteuse d'un double objectif : redonner un peu d'espoir à ceux qui souffrent, et leur permettre de subvenir à leurs besoins grâce à la vente de ces fleurs.

Le bleu, ce n'est pas un hasard. C'est la couleur des uniformes des poilus, de la République, mais aussi de l'espérance. Petit à petit, le Bleuets devient un symbole national, reconnu et porté pour ne pas oublier.

Aujourd'hui encore, le Bleuets de France poursuit sa mission. Grâce aux dons collectés, il soutient concrètement les blessés de guerre, les veuves, les orphelins, les anciens combattants et les victimes d'attentats. Il finance aussi des projets pédagogiques pour transmettre la mémoire aux jeunes générations.

Le Bleuets, c'est un pont entre le passé et le présent. Entre la mémoire et l'action. Entre ceux qui ont donné, et ceux qui peuvent désormais donner en retour.



Octobre rose

Et

Téléthon



Le village s'est mobilisé cette année encore pour accompagner la lutte contre le cancer du sein.

Les bénévoles se sont retrouvés dans la bonne humeur pour décorer le bourg de cœurs et rubans roses.

Un temps très clément en ce **samedi 18 octobre** pour accompagner une quarantaine de participants, dont une dizaine d'hommes et même des enfants et bébés, à la marche d'environ 6 kms au travers des routes et chemins de la commune. Les sportifs se sont arrêtés sur le circuit du retour au **site de la Charbonnière** où **Michel FEYNIE** a gentiment présenté et expliqué au groupe toutes les installations qu'il a réalisées pour célébrer le patrimoine du Landais.

Après une dernière côte un peu raide pour rejoindre le bourg, les marcheurs ont apprécié la collation qui leur a été proposée sous la Halle : gâteaux confectionnés par les bénévoles de la commune et boissons chaudes et fraîches.

Les inscriptions des marcheurs et les dons des personnes n'ayant pu se joindre à eux ont permis de collecter 250 euros reversés à la **Ligue contre le cancer**. Chaque participant s'est vu remettre un stylo ou un porte clé-ruban rose, objets achetés à la Ligue par le comité rural.



TELETHON 2025



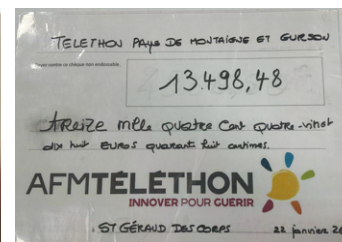
Le **samedi 7 décembre**, la commune de Saint Géraud s'est mobilisée encore une fois pour apporter son soutien à la lutte contre les myopathies et a pu verser à **l'Association Française contre les Myopathies (A.F.M.)** la somme de 2 200 €, grâce à la participation de tous et à la mise aux enchères d'un panier confectionné et gracieusement offert pour le Téléthon par un Saint-Géraudais, **Michel GAILLARDOU**. Beaucoup de monde pour déguster soupe, huitres, foie gras et les crêpes, confectionnées par les bénévoles. Cette journée a été animée par **La Joyeuse Compagnie**, groupe d'animations musicales composé de 4 artistes qui a entonné de nombreuses chansons en faisant participer plusieurs personnes de l'assistance dont notre maire, **Thierry BOIDÉ**. Nous avons eu la présence de **Marie-Noëlle FAURE**, coordinatrice AFM Téléthon Dordogne Sud. Etaient également présents les Motorigoles en Pays Foyen et les voitures de MAREMM (Montpon Auto Rétro Motos Multimarques) et de nombreux convives de la commune et des communes voisines.



Résultat du Téléthon cantonal

L'Édition Téléthon 2025 qui s'est déroulée dans toutes les Communes du Canton et même au-delà a permis de remettre à l'A.F.M. la somme de 13 498 € qui a pu être recueillie grâce à la mobilisation des bénévoles et la générosité de tous. Le Téléthon 2026 aura lieu les 4, 5 et 6 décembre.

C'est à la salle des fêtes de Saint Géraud que les bénévoles du canton ont été accueillis le jeudi **22 janvier à 18h30** pour le **Téléthon merci**. Marie-Noëlle FAURE a remis à Thierry BOIDÉ un diplôme d'engagement pour le Canton du Pays de Montaigne et Gurson.



La parole à Daniel Gaillot

Pour la troisième année, Daniel GAILLOT, passionné d'histoire, nous présente une récapitulation des principaux événements d'il y a 100 ans. C'est l'année 1925 qui est à l'honneur.

Politique, sports, spectacles et société dans le monde.

Sur le **plan international**, l'évènement le plus important de cette année 1925 est l'**accord de Locarno**, en Suisse. A l'issue de cette conférence qui réunissait les représentants de la France (BRIAND), de l'Allemagne (STRESEMANN), de la Belgique (VANDERVELDE), de la Grande Bretagne (Austen CHAMBERLAIN, le frère de Neville), de la Tchécoslovaquie (BENES), de la Pologne (SKRZYNSKI), de l'Italie (MUSSOLINI), une série d'accords étaient signés, dont le *statu-quo* en ce qui concernait les frontières entre la France et la Belgique officiellement reconnues par l'Allemagne, sous garantie de l'Angleterre et de l'Italie. L'article 2 prévoyait que l'Allemagne devait respecter la Ruhr en tant que **zone démilitarisée** et que les signataires pourraient avoir recours aux armes en cas de non observation de cet article. Des conventions d'arbitrage étaient annexées au traité principal : accords militaires entre la France et la Tchécoslovaquie et la Pologne; évacuation plus tôt que prévu des troupes d'occupation en Rhénanie; suite à l'accord du plan DAWES, on assistait à l'achèvement de l'occupation de la Ruhr (*décrétée en 1923*) par les troupes franco-belges en représailles du non paiement des dommages de guerre; acceptation de l'Allemagne au sein de la S.D.N.(Société des Nations); mais l'Allemagne refusait de garantir ses frontières avec les pays de l'Est et du centre de l'Europe arguant du fait que des minorités allemandes y habitaient. La France estimait qu'en tant que pays vainqueur, elle avait donné des gages positifs et de bonne volonté aux Allemands alors que l'Allemagne estimait en vouloir encore plus, qu'il ne fallait pas la considérer comme le pays provocateur de la Grande Guerre, contestant ainsi la paix de Versailles et le paiement des lourdes indemnités de guerre ne lui permettant pas de se réarmer à l'instar de ses voisins.

On attendit trop de ce traité aussi bien en France qu'en Allemagne et son échec fut décevant et conduisit en partie à une nouvelle guerre.



Aristide Briand en compagnie de Sir Arthur Austen Chamberlain et de Gustav Stresemann à l'issue de la signature des accords de Locarno, en octobre 1925.

Rétrospective

C'était il y a 100

ans...

En juillet 1925, un accord a lieu entre le maréchal PETAIN, chef des armées françaises et le général PRIMO de RIVERA, le dictateur espagnol arrivé au pouvoir en 1923, au sujet de la guerre du Rif Marocain. Cette guerre d'indépendance menée par ABDELKRIM-el-KHATTABI au Maroc espagnol dure depuis 1921 et commence à empiéter sur le Maroc sous protectorat français. Une grande offensive franco-espagnole est décidée; il s'agit d'une opération amphibie, première du genre, sur la côte Nord du Maroc à Al Hocéïma, avec chars d'assaut, aviation et 150 000 hommes. C'est le tournant décisif du conflit; ABDELKRIM est contraint à la capitulation et doit s'exiler en Egypte, ce qui permet à l'Espagne d'achever son autorité sur la zone qui lui avait été concédée en 1912 par le traité de Fès. Le capitaine DE GAULLE faisait partie de l'état-major particulier du maréchal PETAIN.

Tout comme 1924, l'année 1925 est l'année des grands raids aériens. Quatre avions Douglas 400 CV se rendent des Etats-Unis à Tokyo en passant par l'Alaska, les îles Aléoutiennes et les îles Kouriles. L'Anglais MAC LAREN sur un Vickers Victoria 450 CV accomplit le tour du monde. Le Français PELLETIER-DOISY effectue le vol Paris-Tokyo sur un Bréguet 19 (moteur Hispano-Suiza 400 CV).



En **Russie**,

après la mort de LENINE en 1924, c'est STALINE qui va s'imposer par la ruse et le meurtre, face à son rival TROTSKI qui défend la cause de la révolution permanente et la propagation des idéaux révolutionnaire à l'échelle internationale, à l'inverse de STALINE qui veut asseoir la révolution bolchévique uniquement en Russie, pour l'instant.

Le chef et fondateur de « **l'Armée Rouge** » sera exclu du parti communiste de l'URSS en 1927 puis sera exilé en 1928, passant par la Turquie, la France, la Norvège et le Mexique où il est assassiné en 1940 par ordre de STALINE.

Création à Moscou de l'agence de presse soviétique TASS qui dépend directement du Conseil des ministres de l'URSS.

En **Suisse**,

clôture de la Conférence sur l'opium, le contrôle et la vente de cette drogue n'est pourtant pas ratifiée par tous les pays.

En **Allemagne**,

en avril 1925, suite au décès du Président de la République de Weimar, EBERT, c'est le maréchal HINDENBURG, 78 ans, adulé du peuple allemand, vainqueur de Tannenberg contre les Russes en 1914 puis organisateur de la guerre totale jusqu'en 1918, avec son fidèle général LUDENDORFF, qui est élu au suffrage universel direct. La jeune et fragile démocratie est entre les mains de l'un des piliers de l'ordre ancien.

Le premier appareil photo portatif moderne est mis au point par l'ingénieur Oskar Barnack de la société Leitz; il s'agit du célèbre Leica 1A, qui propulse l'Allemagne au centre de la presse et du journalisme avec de nombreux magazines illustrés par de belles photos et une préparation rédactionnelle de qualité. La prise du pouvoir des nazis en 1933 marquera la fin de cette phase créative de la presse allemande.

La parole à Daniel Gaillot...suite

En **France**, en janvier 1925, en grève depuis de nombreux mois, les « Sardinières » de Bretagne obtiennent satisfaction de leurs revendications et cessent leur mouvement.



Sous l'impulsion d'Edouard HERRIOT, la chambre vote la « loi des 8 heures », un progrès social important.

En novembre 1925, Aristide BRIAND devient président du Conseil. Une loi contre la fraude est votée puis une pression fiscale s'exerce avec une augmentation de l'impôt sur le revenu. Un plan d'austérité budgétaire est décidé.



André CITROEN à l'occasion de l'Exposition des Arts Décoratifs de 1925 fait illuminer la Tour Eiffel pour une réclame de sa marque automobile et sort son modèle révolutionnaire, la Citroën B 12 « tout acier ».

Béatification à la chapelle du Cloître de Nevers de Bernadette SOUBIROUS, à qui la Vierge était apparue.

Tour de France : c'est l'Italien BOTTECCHIAZ qui l'emporte devant le Belge BUYSE.

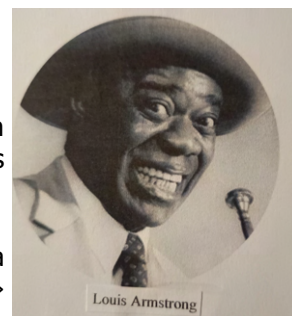
Maurice CHEVALIER interprète son grand succès « Valentine ». Joséphine BAKER, chanteuse et danseuse noire américaine se produit dans la « Revue Nègre » au Music-Hall des Champs-Élysées.

Mort du compositeur de musique Erik SATIE

Aux **Etats-Unis**,

Louis ARMSTRONG fonde à Chicago son premier quintet, le **Hot Five** et enregistre plus de 80 disques.

Charlie CHAPLIN « Charlot » sort son film « la ruée vers l'or », grand succès après « le Kid » de 1921.



...Rétrospective

C'était il y a 100
ans

Tourisme et nature



Cela ne fait pas 100 ans mais 40 ans qu'a été créé le **Domaine de Chaudeau, camping naturiste** situé sur notre commune. Il s'étend sur 50 ha de nature, dans un cadre idyllique entre vignes, prairies et forêts. Il est aujourd'hui géré par Virginie, fille et petite-fille du fondateur du site et Xavier, son compagnon qui on su faire évoluer ce lieu tout en lui conservant son âme. C'est un **véritable terrain de jeu pour les petits comme les grands** avec piscine, étendues d'eau douce naturellement chauffées pour la baignade et pour les amateurs de pêche.

Les sportifs peuvent aussi se défouler sur les terrains de volley, badminton, basket ou football. Les randonneurs peuvent explorer les sentiers balisés à travers bois et prairies et divers ateliers peuvent offrir aux créatifs de quoi exprimer leur talent artistique. Les soirées sont rythmées par des événements culturels variés: concerts, spectacles de cabaret, karaokés. Le restaurant du domaine, ouvert de juin à mi-septembre, propose une cuisine composée de produits frais et locaux. Le domaine met à disposition une **large gamme d'hébergements** : 103 emplacements spacieux pour tentes et camping-cars, 20 locations tout confort (mobil-homes, lodges, cabanes atypiques) et 42 emplacements résidentiels.

La devise du Domaine de Chaudeau : **le Naturisme, philosophie de vie qui invite chacun(e) à retrouver la simplicité et à vivre en harmonie avec soi-même et son environnement**

Tous les renseignements sur: www.domainedechaudeau.com



Et toujours les cabanes insolites de **Terre et Toi**, situées route des Nèples. Pour 2 à 4 personnes, les 4 maisons de charme **Skylark, Elvensong, Criad et Maison Ange** vous accueillent au bord d'un étang privé, en harmonie avec la nature.

renseignements sur <https://www.terre-et-toi.com>



Et aussi chambre d'hôtes au **Jardin de Myrtille**, impasse du moulin de Nanot, au sein d'une maison périgourdine pleine de charme au bord d'un petit lac.

Renseignements sur <https://www.lesjardinsdemyrtille.fr>

La parole à Marie-Pia Coustans

Marie-Pia COUSTANS, passionnée par les horloges et toutes mécaniques permettant la mesure du temps souhaite nous faire partager ses connaissances

L'heure cadence nos vies mais comment est on parvenu à son exactitude ?

Au tout début, le jour et la nuit rythmaient les journées des premiers hommes. Puis les Egyptiens ont divisé les jours en 24 parties, 12 pour la nuit, 12 pour le jour.

Pourquoi 12? Pour couper la nuit en 12 car ils étudiaient l'apparition successive des 12 étoiles visibles au lever de l'horizon. Ces 12 périodes n'étaient pas fixes, leur durée dépendait de l'observation des astres.

Cette division s'est répandue à partir du VII^e siècle avant J.C. avec les astrologues et mathématiciens babyloniens qui ont eu l'idée de diviser les heures en 60 minutes puis ces minutes en 60 secondes sans avoir de réelles notions de temps puisque leurs secondes correspondaient au rythme cardiaque au repos.

Pourquoi 60? Parce que les Babyloniens avaient noté que 60 était divisible par 2, 3, 4, 5 et 6 et que ceci permettait de définir des moitiés, des tiers, des quarts, des cinquièmes ou des sixièmes d'un paquet de 60 unités. Les Grecs puis les Romains ont affiné ces divisions pour rythmer, par exemple plus précisément le temps des gardes des soldats qui devait durer une heure. Leurs astrologues ont amélioré leurs calculs et l'heure devenait une notion tangible. Mais si les savants ont trouvé le moyen de les comptabiliser, ils ne savaient pas encore comment « distribuer » justement la période exacte de l'heure et encore moins des minutes et des secondes.

Les premiers instruments qui tentaient de délimiter les heures étaient des **cadrons solaires**. Le « temps temporaire » était affiché le jour grâce à l'ombre projetée par le soleil sur un demi cercle à l'aide d'un axe fixe. Mais la nuit il n'y avait plus de repère. Pour répondre à ce manque, les hommes ont inventé parallèlement un autre système en utilisant l'écoulement de l'eau. En tentant de maîtriser son flux, ils parvenaient à obtenir jour et nuit un cadencement à peu près fiable. Cet instrument de mesure est la **clepsydre**; les premières sont vraisemblablement apparues vers 1 600 avant J.C. en Égypte. Une des plus anciennes est conservée au musée du Caire. C'est un bol conique dont le fond est muni d'un orifice par lequel l'eau s'écoule en dévoilant des graduations inscrites à l'intérieur du bol. C'était très imprécis. Puis les Grecs, vers 270 avant J.C., ont utilisé le principe des vases communicants avec des soupapes. Des améliorations sont ensuite apportées en réduisant progressivement la surface du vase : pyramide inversée ou en utilisant un procédé qui permet d'obtenir un débit constant décrit plus tard comme le vase de Mariotte.

Les Perses et les Chinois perfectionnèrent encore ce système. En 807, le calife de Bagdad offre à Charlemagne un imposant automate entraîné par une clepsydre. A la fin du XIII^e siècle, la ville de Fès s'était dotée de deux imposantes horloges hydrauliques régulièrement améliorées jusqu'au milieu du XIV^e siècle. Les heures étaient cadencées avec une précision acceptable. L'une avait la particularité d'annoncer l'heure de façon sonore.

Le **sablier** est dérivé de la clepsydre, l'écoulement du sable s'effectue en le retournant. Cela ponctuait des périodes courtes. La plus ancienne trace de cet instrument date de 1 400 avant J.C. Son usage très restreint s'est répandu en occident à partir du XIII^e siècle.

C'est à la même époque que sont apparues les premières **horloges mécaniques** en Europe. C'étaient de volumineux compteurs de temps qui sonnaient l'heure sans l'afficher. Des armuriers, arquebusiers ou forgerons créaient ces machines pour des communautés religieuses qui réglaient leurs temps de prière ou l'appel des riverains à participer aux offices.

Au XIV^e siècle, quelques uns de ces compteurs de temps commençaient à ressembler à des horloges avec un cadran rond et une seule aiguille. Le choix du cercle a été dicté par les astrologues qui se basaient toujours sur l'observation des astres et la possibilité de diviser un rond de 360 degrés en 24 segments de 15° pour les premiers cadrans de 24 heures puis en 12 segments de 30° pour marquer les 12 heures des suivants. Un nouveau métier apparaissait, celui d'horloger. Dorénavant, c'était à eux que l'on confiait la création et l'entretien des horloges.

La mise au point d'un **oscillateur** au milieu du XIV^e siècle les rendait un peu plus précises. Ainsi, le cadencement de l'heure commençait à exister mais sa longueur n'était toujours pas la même en été et en hiver.

A la fin du XIV^e siècle, les princes, les seigneurs et les rois ont voulu mettre fin à la suprématie de l'heure religieuse et chacun a désiré posséder son horloge. Elles étaient installées en haut de tours ou de beffrois pour annoncer le début de l'embauche, la pause de midi, la fin de travail, les fêtes, les réunions, les incendies, ... Les horlogers avaient effectué d'importants progrès, leurs horloges affichaient des cadrans de 24 heures avec une heure presque juste ; mais toujours une seule aiguille.



Une clepsydre médiévale, horloge à eau



La plus vieille horloge de Paris, celle du palais de la cité installée en 1370

La parole à Marie-Pia Coustans ...suite

A la fin du XVe siècle, les seigneurs, riches commerçants, princes et rois ont voulu se déplacer avec leurs heures; ils ont demandé aux horlogers de miniaturiser les horloges. Très rapidement, ils ont possédé des **horloges portatives** qui ont rétréci avec l'apparition du ressort qui permet d'exercer une force presque constante sur les rouages. Citons François 1er qui possédait de petites horloges dans certaines de ses dagues, ou Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais qui avant d'être un grand philosophe et écrivain a été un remarquable horloger qui a mis au point un système d'échappement révolutionnaire pour créer pour Louis XV et Madame de Pompadour deux remarquables petites **montres**. Celle destinée à la favorite du roi tenait dans une bague.

C'est le début de l'horlogerie moderne, les horloges et montres n'avaient plus besoin de hauteur pour fonctionner grâce aux améliorations apportés aux échappements par de nombreux horlogers français. Le système d'échappement encore utilisé aujourd'hui a été mis au point en France par un Hollandais : Christiaan Huygens en 1656. Il était pensionné par Louis XIV et travaillait à la mise au point d'une petite horloge. En 1675, il présentait au Roi une horloge munie d'un balancier et d'un ressort spiral.

*Faisons une parenthèse : un **échappement** est un mécanisme placé entre la source d'énergie (poids ou ressort) et les rouages de façon à réguler cette énergie. C'est lui qui provoque le tic tac que l'on entend sur les horloges et montres mécaniques. Il en existe de nombreuses variantes, le plus commun est l'échappement à ancre. Un **balancier** est une pièce de forme circulaire suspendue par un axe qui pivote dans deux minuscules coupelles situées à chacune de ses extrémités; sur les horloges, il peut être positionné verticalement ou horizontalement; sur les montres, il est horizontal. Avec un pendule (dans les horloges de parquet par exemple) ou un ressort spiral (dans une montre), il fonctionne comme un bras de levier, en faisant un mouvement de va et vient qui enclenche l'échappement de façon à obtenir une fréquence d'oscillation stable.*

Jusqu'en 1685, les maîtres horlogers mondiaux étaient français ou habitaient en France, par exemple Louis Abraham Breguet. Mais la révocation de l'Édit de Nantes a provoqué le départ de France de ses horlogers protestants. Ils sont partis avec leurs secrets et ont permis aux Anglais et Suisses mais aussi aux Hollandais et Allemands de rattraper la France. C'est un Anglais, en 1686, qui a ajouté une aiguille des minutes au milieu du cadran, puis en 1730, c'est encore un Anglais qui a rajouté l'aiguille des secondes.

Au XVII^e siècle, les marines française et anglaise avaient besoin de plus d'exactitude pour atteindre avec précision leurs destinations. Pour le moment, leurs routes étaient tracées grâce au calcul de la latitude obtenue par l'angle solaire et celui de la longitude définie par un temps de référence; une petite erreur du temps de quelques secondes entraînait une déviation de 360 km pour un parcours de 1 000 km. Ainsi, obtenir une meilleure exactitude de l'heure permettrait d'arriver plus directement à bon port. Un concours, richement doté, a été lancé par le *Longitude Act* en 1714. Les horlogers ont travaillé et c'est un Anglais, John Harrison, qui, en 1761, a trouvé la solution en mettant au point le premier **chronomètre de marine** après 31 ans de développement et d'essais. C'est le temps d'aujourd'hui avec 60 secondes qui forment 1 minute et 60 minutes qui forment 1 heure. On sait cadencer 3 600 secondes de façon quasiment exacte. Ce premier chronomètre de marine dérivait de 5 secondes par jour.

Depuis, les progrès des horlogers ont encore affiné cette précision et aujourd'hui, les **montres mécaniques** les plus précises dérivent d'une seconde par jour. Citons, par exemple, les horlogers suisses Rolex, Jaeger-LeCoultre, Patek Philippe ou Vacheron Constantin et le français Pequignet. La majorité des autres horlogers équipent leurs montres de mouvements de grande série un peu moins précis fournis par le suisse Swatch Group ou le japonais Miyota.

Pour réduire encore davantage cette dérive, au début des années 1950, les horlogers ont tenté une autre voie, celle de l'électronique. Il s'agissait de remplacer le ressort par une source d'énergie constante et stable. Ces développements ont abouti au début des années 1970 à la commercialisation des premières **montres à quartz**. Ce sont les Japonais qui ont envahi le monde avec ces montres : Seiko et Citizen, rapidement rattrapés par les Suisses qui ont riposté avec la Swatch sortie en 1983. Ces montres n'ont plus besoin d'être remontées, elles sont d'une exactitude quasiment totale (1 à 2 secondes par an). La France a tenté de faire partie de cette compétition, durant les années 1980/1990 avec France Ébauches mais après deux faillites, c'est le groupe espagnol Festina qui est propriétaire de cette société qui aujourd'hui propose très peu de références.

L'horlogerie française après avoir perdu sa place de premier mondial, recommence à proposer des produits mode, beaux, étonnants et désirables grâce à de nouveaux venus performants : March La.b, Charlie Paris, Beaubleu, Briston, Depancel, Go, BRM, Fob, Semper&Adhuc, Ralf Tech, Réservoir, Trilobe, ... ou de marques qui existent depuis plus d'un siècle pour certaines et les années 1970 pour les autres : Lip, Yema, Pequignet, Michel Herbelin, Pierre Lannier, Kelton, ...



Cadran qui affiche en plus de l'heure, les minutes et les secondes, le jour, la date, la phase de lune et la réserve de marche (énergie pour faire fonctionner la montre)

L'arbre de Noël

Le **dimanche 14 décembre** après-midi, la municipalité et le comité rural ont proposé aux personnes de tous âges un spectacle présenté par le « **Petit Théâtreum Popularem Portable** », compagnie de théâtre, contes et marionnettes. Intitulé « **le Voyage fantastique du Père Noël** », ce très joli spectacle a apporté plein de joie et de poésie grâce à ses marionnettes tout en couleurs et évoluant dans un superbe décor.

Le marionnettiste a fait très habilement voyager le Père Noël à travers de multiples lieux enchanteurs : une prairie habitée de joyeux animaux, l'Espace peuplé de lutins intergalactiques et jusqu'aux fonds marins où évoluait une sympathique baleine. Le public (petits et grands) a grandement apprécié ce joyeux voyage avant de se régaler du goûter composé de galettes des rois, glaces, mandarines et autres friandises accompagnées de chocolat chaud, café et cidre. Et bien sûr le Père Noël a réussi à arriver jusqu'à nous avec son sac plein de jouets pour gâter les enfants!



Les fêtes de Noël



Noël sous la halle

Le **mardi 16 décembre**, les bénévoles se sont activés pour que tout soit prêt à 19 heures pour le maintenant traditionnel **Noël sous la halle**! Beaucoup de monde pour déguster vin chaud, soupe, huîtres, saucisses, crêpes et marrons tout chauds!



Joie et bonne humeur au rendez-vous de cette festività fort appréciée de tous, dans une ambiance de Noël recrée avec les gros flocons de neige qui participaient à la magie de la soirée.

Etat-civil

Naissance:

- Alba **LUBIATO**, le 2 novembre

Décès :

- Barbara. J. **SIMPSON**, le 15 février
- Francis **SOUCHAL**, le 9 mai

Mariages :

- Amélie **BERNARD** et Arnaud **BOIDÉ**, le 28 juin
- Catherine **BRETON** et Philippe **CHAUVEAU**, le 18 octobre



Amélie
et
Arnaud entouré de ses parents



Catherine
et
Philippe



Les nouveaux Saint Géraudais

Bienvenue aux nouveaux habitants de Saint Géraud

- Mélanie **DE CARVALHO** et Vincent **BIET** et leurs deux enfants Maddy 6 ans et Evann 10 ans, 73 chemin du Sud
- Marie-Jo **ARRICASTRES** , 380 route de Monfaucon

Etat-civil

Les nouveaux
venus

Brèves

RECENSEMENT DES ENTREPRISES : Faites-vous connaître !

Afin de mieux relayer vos activités auprès des habitants et de vous tenir informés des dispositifs d'aides (Communauté de communes, Département, Région), la mairie de Saint Géraud de Corps souhaite mettre à jour son annuaire des acteurs économiques.

Vous êtes artisan, commerçant, agriculteur ou entrepreneur sur la commune ? Nous vous invitons à vous signaler en mairie ou par email. Avec votre autorisation expresse, nous pourrions intégrer vos coordonnées dans nos prochains outils de communication et faciliter les échanges entre acteurs locaux.

COLLECTE DE BOUCHONS : Ne jetez pas vos bouchons!



Qu'ils soient en plastique ou en liège, conservez vos bouchons et portez les en mairie!

Les bouchons en plastique sont utilisés pour acheter des fauteuils et équipements pour les personnes en situation de handicap; les bouchons en liège pour participer à la lutte contre le cancer.

Contacts mairie

Les jours d'ouverture:

lundi de 8h30 à 12h30; mardi de 8h30 à 13h; jeudi de 13h30 à 18h

Tél: 05.53.82.49.61

E-mail: st-geraud-de-corps.cne@wanadoo.fr

Notre site internet:

Vous pouvez consulter sur notre site web, créé en 2024, toute l'actualité de votre commune. Vous y trouverez toutes les informations pratiques concernant les services, associations, acteurs économiques qui font la vie de Saint Géraud de Corps. Merci à tous de le faire vivre en nous faisant part de vos remarques et suggestions.

<https://www.saintgerauddecors.fr>

Les vœux du Maire

Le **dimanche 18 janvier**, **Thierry BOIDÉ**, a présenté ses vœux aux Saint Géraudais réunis à la salle des fêtes de la commune pour le traditionnel **Jimboura**. Etaient conviés tous les habitants de la commune, la conseillère départementale, les maires des communes voisines ou leur représentant, l'équipe du conseil municipal, les agents communaux et communautaires, les media (la presse Sud-Ouest, le Résistant, le Petit Doubleaud ainsi que la radio Sunouest).

Après les remerciements adressés à tous les présents, les absents excusés et tous les acteurs de la commune (associations, acteurs économiques), il a présenté le bilan des **réalisations 2025**: achat de la maison aux volets mauves, achat d'un terrain *impasse de Larboulois* où doivent être réalisées trois maisons d'habitation, travaux effectués à la salle des fêtes (réparation fuite d'eau cuisine, achat d'un nouveau réfrigérateur et changement des gouttières), finalisation des raccordements pour la Fibre, installation des compteurs d'eau en télérelève et débroussaillage sécurisé effectué par les agents de la Communauté de Communes.

Il a insisté sur le travail toujours réalisé, tant au niveau communal qu'intercommunal, dans l'intérêt général et pour le bien-être de tous.

En l'absence d'Eric FRÉTILLÈRE, maire de Saint Rémy sur Lidoire et conseiller départemental, c'est Cristel DEFOULNY, conseillère départementale, qui a pris la parole pour féliciter Thierry BOIDÉ et son équipe de la qualité de vie dans la commune.

Thierry BOIDÉ a ensuite invité tous les convives à déguster les 2 cochons baptisés cette année **Donald et Vladimir**, préparés, cuisinés et servis par la famille MIGRON et par Jean-Pierre MIGNON.



Les vœux du Président de la Communauté de Communes

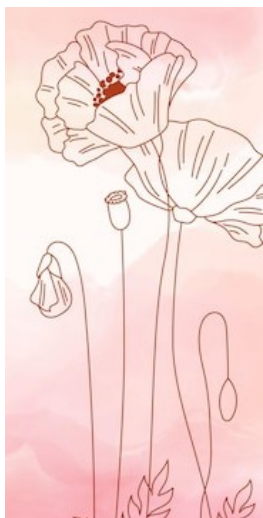
Le **samedi 31 janvier**, **Thierry BOIDÉ** a présenté ses vœux aux habitants de la Communauté de Communes (CdC) Montaigne, Montravel et Gurson réunis à la salle des fêtes de Villefranche de Lonchat. Dernière cérémonie de vœux du mandat, placée sous les signes de **l'espérance, de la confiance, de l'optimisme et de la bonne humeur**. Occasion de remercier : - tous les bénévoles intervenant au sein des 211 associations des 18 communes de la CdC (actions cantonales comme le téléthon et la fête cantonale dont la 20ème ne pourra avoir lieu que si d'encore plus nombreux bénévoles se mobilisent); - les media (radio et presse); - les 74 sapeurs pompiers, tous volontaires, des 3 centres de secours de Saint Martin de Gurson, Saint Méard de Gurçon et Villefranche de Lonchat qui ont pratiqué 851 interventions en 2025; - les gendarmes absents pour raison électorale et qui participent à la sécurité de nos communes; - tous les acteurs du monde économique aujourd'hui en difficulté (commerçants, industriels...); - les chasseurs qui participent à l'équilibre de nos territoires; - les agriculteurs et viticulteurs en crise qui doivent être accompagnés et soutenus par toute la population; - les conseillers départementaux qui malgré la baisse des financements sont présents sur le terrain pour soutenir les élus et acteurs locaux; - les partenaires Etat et Région et les services administratifs de l'Etat dont la DDT et la DGFIP; - les 4 agents administratifs de la Communauté de communes qui font un travail salué par tous; - France Services avec 2 627 rendez-vous (cartes d'identité, retraites, impôts...); - les services économiques sur le lieu de l'Ecopôle de Vélignes avec 4 zones d'activités; le CIAS avec 74 aides à domicile qui servent 447 bénéficiaires au quotidien et 9 539 repas servis à 41 bénéficiaires en 2025; la Maison de Santé à les Réaux; les services de la voirie qui effectuent l'élagage, le débroussaillage, le curage de fossés et le goudronnage sur 454 km de route; le Centre de loisirs qui accueille en moyenne 141 enfants, jusqu'à 160 le mercredi, 18 adolescents à Bonneville et organise des animations périscolaires et soirées et des activités sportives et ateliers santé-bien-être pour les séniors; le relais petite enfance basé à Bonneville qui va vers les assistantes maternelles avec 112 animations et 3 180 contacts avec un taux de participation de 60%; le service de l'urbanisme intercommunal avec le PLUi qui gère des dossiers complexes dont celui des carrières de Thiviers pour lesquelles une extension est demandée et l'enquête publique terminée; le syndicat d'eau Montpon Villefranche dont la société AGUR est délégataire avec un taux de rendement de 89,36 % et l'installation récente de la télérelève; la Fibre installée partout sur notre territoire avec 7 388 prises et 4 122 raccordés soit 55,8%; le SMD3 sujet de conflits avec les décisions en 2018 d'instauration d'une redevance incitative et de collecte en apport volontaire. **Réalisations 2025** : Achat d'un broyeur pour l'élagage et de composteurs collectifs; renouvellement de matériels informatiques; achèvement des travaux de la base nautique de La Moutine pour 470 000€, des terrains de tennis pour 76 000€; travaux de marquage au sol pour 31 000€; quelques travaux de branchements et extensions de réseaux d'assainissement collectif; travaux d'analyses en cours pour la récupération des eaux usées traitées sur Saint Méard de Gurçon; travaux de voirie par EUROVIA et ses sous-traitants; réfection du bourg de Saint Rémy sur Lidoire pour 1,4 millions d'euros; soutien de 10 000€ au lancement de la réhabilitation des ruines de Gurson. **Finances** : sur un budget de fonctionnement de 5,980 millions d'euros, un excédent de 1,3 millions d'euros a été dégagé.

Avant de présenter ses vœux, **Thierry BOIDÉ** a remercié tous ses collègues maires des communes de la CdC avec lesquels il a passé 6 années de collaboration constructive avec la prise de 494 délibérations dont 482 à l'unanimité. Il a insisté sur l'importance du rôle des élus locaux, toujours sur le terrain, préoccupés du bien-être de leurs administrés à qui il est demandé de faire preuve de solidarité.

Intervention d'**Eric FRÉTILLÈRE**, conseiller départemental, qui a présenté ses remerciements à tous et a rappelé que même si le financement du Département se tarit, il reste avec **Christel DEFOULNY** en soutien permanent auprès des 20 communes constituant le canton (CdC plus Port Sainte Foy et Ponchapt et Saint Michel de Montaigne) auxquelles a été apportée pour 2025/2026 une subvention de 760 000€ pour la réfection des centres-bourgs de Saint Rémy, Saint Vivien, Saint Seurin de Prats et Carsac. Il a insisté sur la grave crise vécue par le monde agricole et la nécessité pour chacun de prendre conscience de la situation.

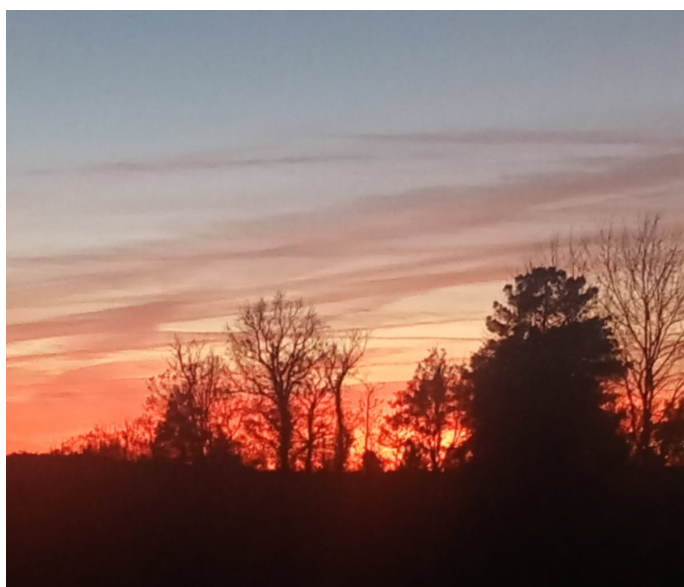


*Toute l'équipe du conseil municipal
vous présente ses meilleurs vœux
de bonheur, santé, douceur
et réussite pour l'année 2026.*



*Le bonheur
est souvent la seule chose
qu'on puisse donner sans l'avoir
et c'est en le donnant
qu'on l'acquiert*

Voltaire



Un peu de paix et de douceur dans ces instantanés de notre belle nature